

Comité Social Territorial

Réunion du 10 juin 2024

Rapport pour information

Objet : Bilan de l'année 2023 du Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)

I – Contexte

La politique d'action sociale de la Région Hauts de France repose sur plusieurs types d'offres dont

- l'adhésion à un organisme de portée nationale : le Comité National d'Action Sociale (le CNAS).

Le CNAS :

Le CNAS propose un très grand nombre de prestations sur différentes thématiques (enfants, solidarité, quotidien, culture, loisirs, vacances ...).

Les agents ayant une ancienneté de 6 mois au sein de la collectivité peuvent être bénéficiaires du CNAS.

Le bouquet propose un panel de prestations :

- Bonification de ticket CESU enfance / dépendance et habitat ;
- Prestation déménagement ;
- Médailles ;
- Tarifs préférentielles assurances ;
- Centrales d'achat de véhicules ;
- Prestation permis de conduire enfant et agent ;
- Tarifs préférentielles locations de véhicules ;
- Chèques et cartes cadeaux à prix réduits ;
- Prestation stage animateur ou moniteur ;
- Séjour vacances enfant location meublée avec la famille ;
- Prestations en lien avec le handicap ;
- Prestation carte pêche et permis de chasse ;
- Offres locales ;
- Bonification de chèques lire, disque et culture, chèques - vacances

Bilan 2023:

Pour l'année 2023, ce sont **9 468** agents de la collectivité, bénéficiaires du CNAS.

5 681 sont utilisateurs, **35 096** prestations ont été sollicitées.

I) Les chiffres clés :

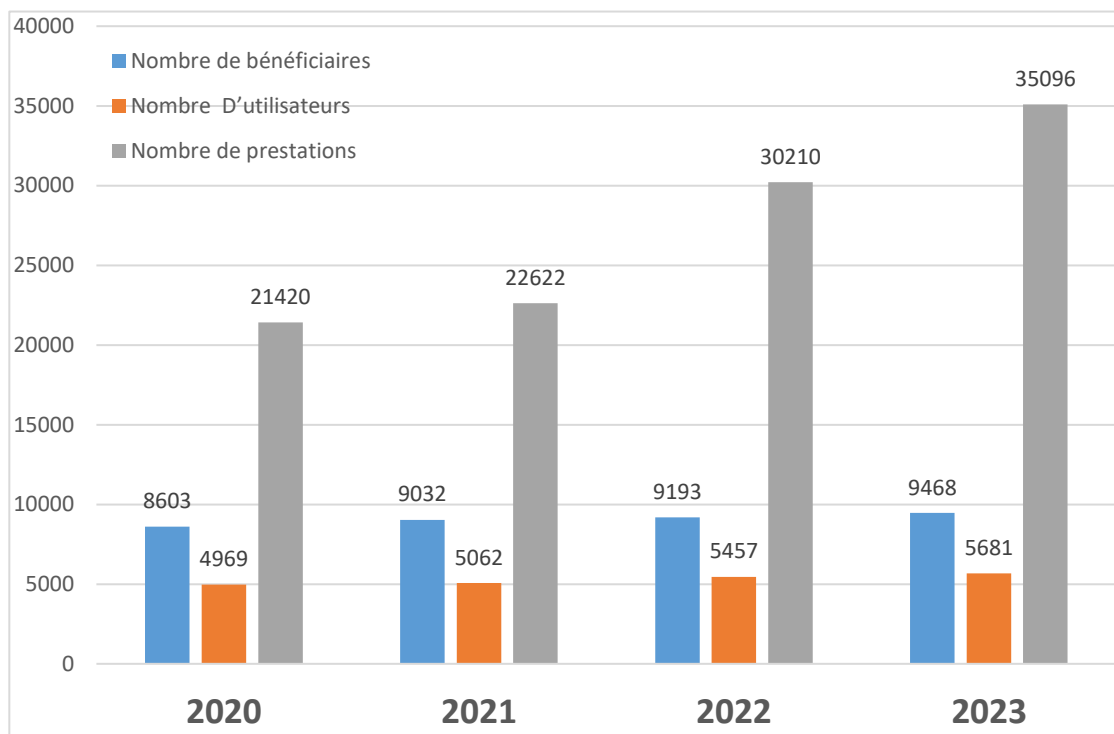
a) Montants des cotisations et prestations reversées :

	Montants des cotisations	Total des prestations reversés
2023	1 995 980, 31 €	1 876 338,01 €
2022	1 994 181,45 €	1 904 873 €

Entre l'année 2022 et 2023 :

- Le montant des cotisations est passé de **1 995 181,45€** à **1 995 980, 31€**.
- Le montant total des prestations reversées est passé de **1 904 873€** à **1 876 338,01€**.

b) Nombre des bénéficiaires, utilisateurs, prestations

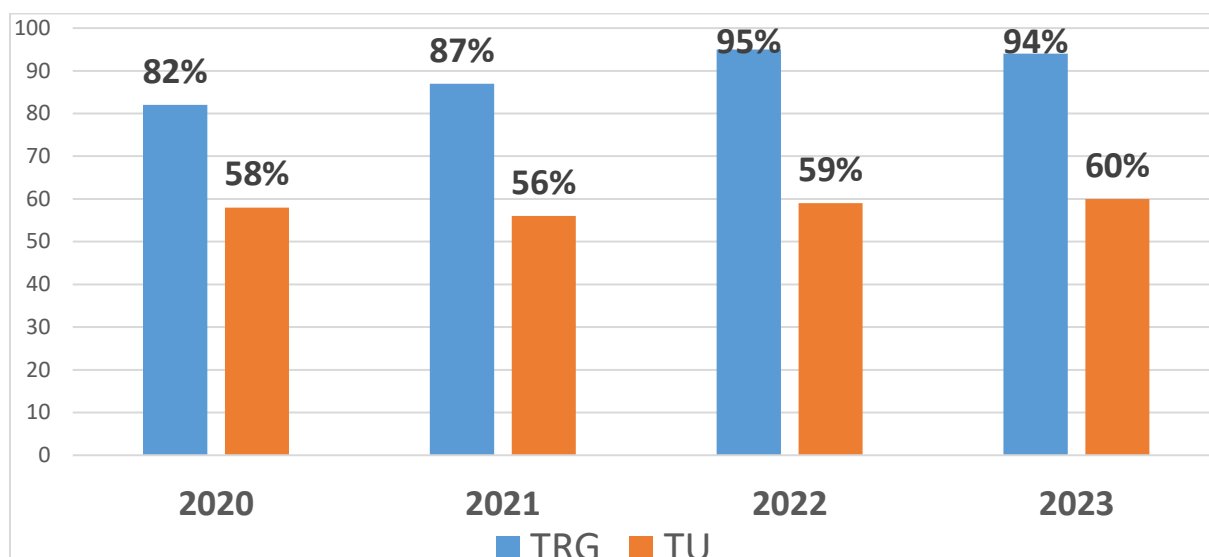


Entre 2020 et 2023, il est constaté :

- Une faible variation du nombre de bénéficiaires (+10%) ;
- Une augmentation du nombre d'utilisateurs de 14% ;
- Une forte hausse du nombre de prestations de 64%.

La communication renforcée a permis aux agents d'améliorer leur connaissance de l'offre.

c) Taux de Retour Global (TRG) et Taux d'Utilisateur(TU)



TRG = Taux de Retour Global

Le ratio entre le montant de la cotisation reversé aux bénéficiaires vs le montant de la cotisation

TU = Taux d'Utilisateur

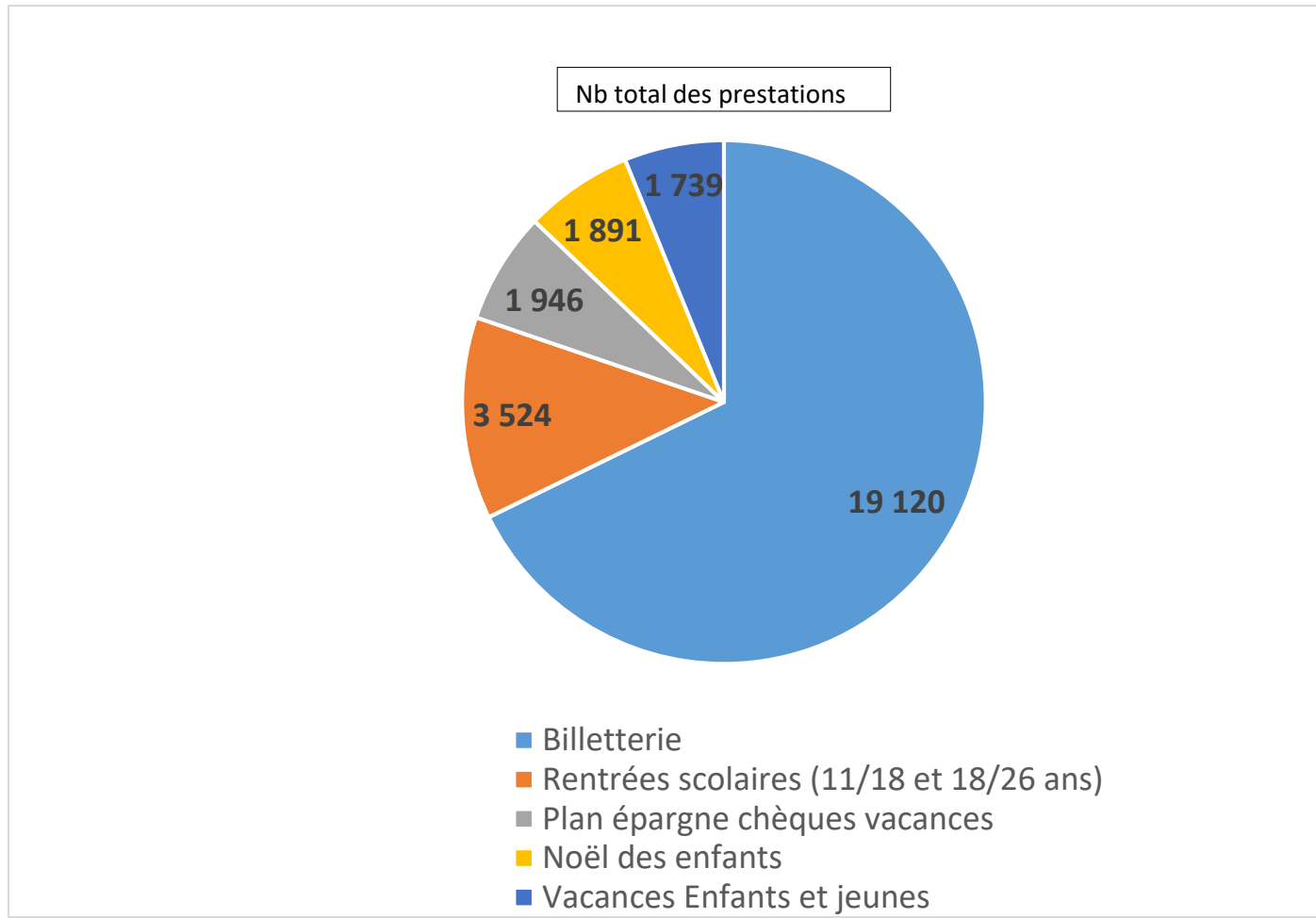
Le nombre de personne ayant utilisé les services du CNAS au moins 1 fois

Entre 2020 et 2023, le TRG a connu une augmentation de 12%.

Le TU a augmenté de 2% avec une baisse de 2% en 2021, ce qui explique sa faible augmentation.

d) TOP 5 des prestations et utilisateurs

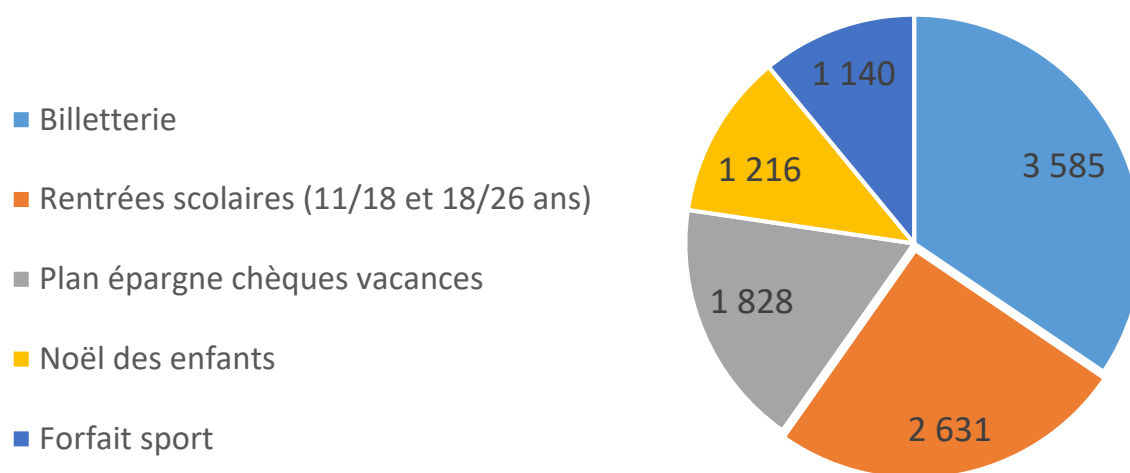
1) Les prestations



Les prestations les plus utilisées sont :

- **Billetterie** : 19 120 prestations demandées pour 3 585 utilisateurs,
- **Rentrées Scolaires** : 3 524 prestations pour 2 631 utilisateurs,
- **Plan d'Epargne Chèques Vacances** : 946 prestations demandées pour 1 828 utilisateurs.

2) Les utilisateurs



e) Les prestations remaniées et en hausse

Focus : le forfait sport plébiscité

	Forfait sport VS Coupons Sport	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2023	1 140	1165
2021	283	316
Progression %	+ 302%	+ 268%

- Pour le **forfait sport**, une augmentation de **302%** du nombre d'utilisateurs (de 283 à 1 140) ainsi qu'une augmentation de **268%** pour le nombre de prestations (de 316 à 1 165) sont constatées.

	Tickets de cinéma	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2023	3 028	10700
2022	2724	9235
Progression %	+ 11 %	+ 15,8%

	Chèques Lire / Culture	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2023	373	637
2022	320	587
Progression %	+ 16,5%	+ 8,5%

	PECV	
	Nb utilisateurs	Nb prestations
2023	1 828	1 946
2022	1 625	1 681
Progression %	+ 12%	+ 15,7%

- Pour **les tickets de cinéma**, une augmentation de **11%** du nombre d'utilisateurs (de 2 774 à 3 028 utilisateurs) ainsi qu'une augmentation de **15,8%** pour le nombre de prestations (de 9 325 à 10 700) sont constatées.

- Pour **les chèques lire/Culture**, une augmentation de **16,5%** du nombre d'utilisateurs (de 320 à 373) ainsi qu'une augmentation de 8,5% pour le nombre de prestations (de 587 à 637) sont constatées.

- Pour les **Plans d'épargne chèques- vacances**, une augmentation de **12%** du nombre d'utilisateurs (de 1 625 à 1 828) ainsi qu'une augmentation de **15,7%** pour le nombre de prestations (de 1 681 à 1 946) sont constatées.

f) Volet solidarité :

	Enfant Handicapé	
	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations
2023	156	171
2022	143	154

	Aide sociale logement	
	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations
2023	10	10
2022	7	7

	Secours exceptionnel	
	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations
2023	22	25
2022	23	25

	Autres aides		
	Prestations	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations
2023	Catastrophe naturelle	1	1
2023	Précarité énergétique	3	3

Entre 2022 et 2023 :

- Pour **la prestation Enfant handicapé**, une augmentation de **9%** du nombre d'utilisateurs (de 143 à 156) ainsi qu'une augmentation de **11%** (de 154 à 171) pour les nombres de prestations sont constatées.

- Pour **les aides sociales aux logements**, une augmentation de **42%** du nombre d'utilisateurs (de 7 à 10) ainsi qu'une augmentation de **42%** pour les nombres de prestations (de 7 à 10) sont constatées.

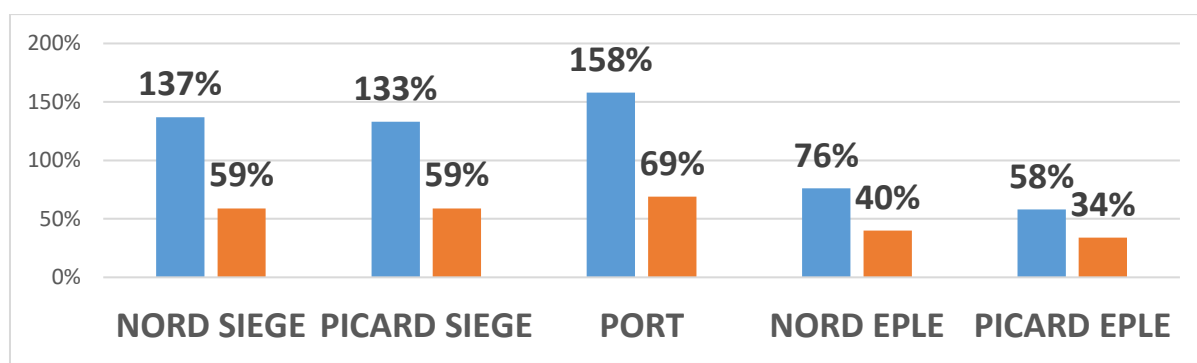
-Pour les **aides secours exceptionnel**, il y a eu une baisse de **4%** du nombre d'utilisateurs.

-Pour **les aides catastrophe naturelle**, un agent en a bénéficié pour l'année 2023.

-Pour **l'aide précarité énergétique** 3 agents en ont bénéficié.

Des rencontres entre les assistantes sociales du CNAS et les assistantes sociales de la Région Hauts-de-France vont être organisées en lien avec la responsable du service Accompagnement Social afin de travailler ensemble sur le volet solidarité..

g) Consommation par population



Légende :

TRG 2023 **TU 2023**

TRG = Taux de Retour Global

Le ratio entre le montant de la cotisation reversé aux bénéficiaires vs le montant de la cotisation

TU = Taux d'Utilisateur

Le nombre de personne ayant utilisé les services du CNAS au moins 1 fois

Contexte d'analyse : 5 populations sont identifiées dans les bénéficiaires : Nord Siège, Picard Siège, Port, Nord EPLE et Picard EPLE.

La population Port est celle qui a le plus haut TRG avec un taux de 158%, suivi du Nord Siège avec un taux de 137% et du Picard Siège avec un taux de 133%

Les deux populations EPLE doivent être sensibilisées d'avantage aux offres du CNAS. En effet, le Nord EPLE a un taux de 76% et le Picard EPLE à 58%.

À cet effet, des propositions d'actions à destination des agents des Lycées sont envisagées :

- Mise en place de réunions de présentation de l'offre du CNAS : réunions au sein des établissements scolaires regroupant les agents du secteur
- Réunion d'information, ateliers pratiques sur le site internet, démonstration « mon compte en ligne »
- Participation à la (aux) journée(s) d'intégration des nouveaux agents
- Mise en place d'un plan de communication spécifique « Lycées » (identifier les canaux de communication, les personnes relais sur place, supports adaptés).

Pistes d'amélioration pour développer la communication envers l'ensemble des agents :

Deux **webinaires** sont organisés en juin 2024 en lien avec le CNAS afin de présenter l'offre complète du CNAS :

- **mardi 4 juin 2024 de 11 h 30 à 12 h 30**

- **jeudi 20 juin 2024 de 13 h 30 à 14 h 30**

Une **information** sera diffusée sur Léo et E-lycée afin que les agents puissent s'inscrire et un lien leur sera envoyé.

Le renforcement de la communication et de l'alimentation de la rubrique sur **Léo** :

https://leo.hautsdefrance.fr/jcms/c_5155/l-accompagnement-et-l-action-sociale?histstate=2&
et les **infos fiches de paie**.